

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTÈRE DES DROITS HUMAINS**  
**Comité Interministériel des Droits Humains**

**EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL**  
**RAPPORT À MI-PAROURS**

Janvier 2024

## Introduction

Le 3<sup>ème</sup> Examen périodique universel (EPU) de la République Démocratique du Congo a eu lieu le 7 mai 2019.

A cette occasion, elle a reçu 267 recommandations qui lui ont été formulées par ses pairs sur lesquelles, elle en a accepté 239 et notées, 28.

Trois ans après avoir accepté les 239 recommandations, la RDC a décidé de présenter un rapport à mi-parcours concernant le niveau de mise en œuvre et ce, en dépit de la pandémie de Covid-19 ayant tout de même impacté négativement la réelle volonté du Gouvernement. Le présent Rapport traite exclusivement des recommandations acceptées par la République Démocratique du Congo.

Les informations qui figurent dans le présent rapport ont été précédées par des consultations à plusieurs niveaux, à savoir : les ministères sectoriels, les parlementaires, la Commission Nationale des Droits de l'Homme, les organisations thématiques de la société civile ainsi que d'autres services étatiques compétents.

Les informations contenues dans le présent rapport portent essentiellement sur les principales avancées enregistrées en RDC, depuis l'adoption le 19 septembre 2019 par le Conseil des droits de l'homme, du Rapport de la RDC.

Sur le plan législatif, des efforts certains sont manifestes avec notamment la promulgation de plusieurs Lois qui renforcent la promotion et la protection des droits humains. A titre purement illustratif, il sied de noter la promulgation de la Loi portant protection et promotion des droits des personnes avec handicap et la Loi portant promotion et protection des peuples autochtones pygmées ainsi que la Loi portant protection et responsabilité des défenseurs des droits de l'homme, la Loi portant sur les principes fondamentaux relatifs au régime pénitentiaire.

Il convient de signaler que la mise en œuvre des recommandations de l'EPU contribue à la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique notamment les efforts de lutte contre la discrimination raciale et la réduction des inégalités et voire l'objectif d'une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit. Il va sans dire que nous avons considéré les ODD dans le présent Rapport.

Ainsi, dans le tableau ci-après sont repris par thématique : le **n° de la recommandation** (Col. 1), le **libellé de la recommandation acceptée** (Col. 2), l'**Etat ayant formulé la recommandation** (Col. 3), le **niveau de mise en œuvre de la recommandation par la RDC en janvier 2024** (Col. 4) tout en utilisant la **couleur verte** pour les recommandations entièrement mises en œuvre, la **couleur jaune** pour les recommandations en cours de mise en œuvre et la **couleur rouge** pour les recommandations non encore mises en œuvre.

**Recommandations EPU 3<sup>ème</sup> cycle acceptées  
par la République Démocratique du Congo**

N° Rec.	Libellé de la recommandation acceptée par la RDC	Etat (s) ayant formulé la recommandation	État de mise en œuvre de la recommandation au 30 novembre 2022			
<b>Ratification des traités</b>						
119.1	Continuer d'adhérer à des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	Azerbaïdjan				
119.3	Ratifier les deux instruments majeurs relatifs aux droits de l'homme auxquels le pays n'est pas encore partie	Lesotho				
119.5	Envisager de ratifier la Convention relative au statut des apatrides et la Convention sur la réduction des cas d'apatridie	Côte d'Ivoire				Actuellement, la RDC a créé un Comité technique sur la lutte contre l'apatridie. Ce Comité a produit deux projets de Loi d'adhésion à la Convention relative au statut des apatrides et la Convention sur la réduction des cas d'apatridie.
119.19	Prendre les mesures requises pour ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Argentine				
119.20	Adhérer à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Iraq				
119.21	Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Togo				
119.22	Prendre des mesures pour prévenir les exécutions extrajudiciaires et ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Portugal				
119.23	Ratifier et appliquer le Protocole de 2014 relatif à	Royaume-Uni de				

	la Convention (no 29) sur le travail forcé, 1930 de l'Organisation internationale du Travail	Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord				
119.24	Envisager de ratifier la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et veiller à ce que la législation congolaise tienne compte des obligations qui y sont énoncées	Sénégal				
119.25	Ratifier la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) et l'incorporer à la législation interne	Ouganda				
119.26	Mener à bien la ratification de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et veiller à ce que ses dispositions soient intégrées dans la législation interne par promulgation ou modification des lois pertinentes sur la protection et l'assistance des personnes déplacées	Tchad				La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux Personnes déplacées internes en Afrique a été adoptée le 23 octobre 2009 et les instruments de ratification ont été déposés le 23/02/2022.
<b>Amélioration du cadre institutionnel</b>						
<b>Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)</b>						
119.54	Renforcer l'appui à la Commission nationale des droits de l'homme en fonction de ses besoins  ODD 16 :	Afrique du Sud				La CNDH a été dotée d'un bâtiment et son budget a été augmenté.
119.56	Renforcer les mesures visant à rendre la	Côte d'Ivoire				Il y a des Bureaux de Représentation

	Commission nationale des droits de l'homme opérationnelle					<p>provinciale dans chaque chef-lieu de Province sur toute l'étendue de la République.</p> <p>L'entérinement des nouveaux animateurs de la CNDH a été fait par l'Ordonnance présidentielle du 1<sup>er</sup> janvier 2023.</p> <p><b>Voir ODD 16 cible 6</b></p>
119.57	Accroître les ressources de la Commission nationale des droits de l'homme et garantir son indépendance	France				
119.58	Veiller à ce que la Commission nationale des droits de l'homme soit dotée de ressources suffisantes	Namibie				
119.59	Prévoir les moyens de renforcer la Commission nationale des droits de l'homme en accord avec les Principes de Paris	Tunisie				
<b>Comité Interministériel des Droits de l'Homme (CIDH)</b>						
119.41	Renforcer les institutions et les mécanismes nationaux chargés de coordonner et de suivre l'application des recommandations issues des précédents examens périodiques universels et autres mécanismes des droits de l'homme de l'ONU	Kenya				<p>Depuis 2020, le Comité Interministériel des Droits de l'Homme dispose d'un personnel nommé par Arrêté n°006/CAB/DH/2020 du Ministre des Droits Humains et rémunéré sur le budget du Comité.</p> <p>Depuis 2021, le Comité Interministériel des Droits de l'Homme (CIDH) a été doté d'un bâtiment.</p> <p>De même, en septembre 2021, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, à travers le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme de la MONUSCO a doté le CIDH des équipements et matériels de travail pour son fonctionnement.</p> <p>A ce jour, ce Comité dispose également d'une ligne budgétaire dans le budget 2023 du Ministère des Droits Humains.</p>

					<b>Voir ODD 16 cible 6</b>
<b>Coopération avec les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme</b>					
119.28	S'acquitter des obligations qui lui incombent en matière d'établissement de rapports en application des Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants	Afghanistan			Depuis novembre 2022, la RDC a soumis au Comité des droits de l'enfant, ses 6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> rapports périodiques sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant et le rapport initial sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits des personnes handicapées a été également soumis au Comité des droits des personnes handicapées.
119.32	Coopérer pleinement avec les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU, en particulier avec l'équipe d'experts apportant un appui à l'enquête sur le meurtre d'enquêteurs de l'ONU dans la région de Kasai en 2017	Tchéquie			Depuis 2019, le Gouvernement de la République, à travers le Ministère de la Justice et Garde des Sceaux, le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Droits Humains s'emploie à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le Rapport A/HRC/41/31 du 7 mai 2019 du Rapport de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, notamment par des condamnations prononcées au 1 <sup>er</sup> degré à l'égard des présumés assassins de 2 experts de l'ONU dans le Kasai.
119.33	Poursuivre la coopération avec la Cour pénale internationale dans ses enquêtes sur les allégations de crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en République démocratique du Congo depuis 2002	Liechtenstein Luxembourg			Depuis la ratification, par la RDC, du Statut de Rome de la Cour Pénal Internationale, il existe un accord de coopération judiciaire entre la République Démocratique du Congo et la Cour pénale internationale Encore et toujours valide à ce jour, notamment en ce qui concerne la traque des

					présumés responsables des crimes graves perpétrés sur le territoire de la RDC et relevant de la compétence de la CPI. La RDC et la CPI ont signé un mémorandum d'entente le 1 <sup>er</sup> juin 2023.
119.34	Continuer de collaborer avec le système des Nations Unies et des partenaires internationaux pour affermir la paix, la stabilité et le développement en République démocratique du Congo	Maldives			Depuis 2019, la RDC poursuit sa collaboration avec le système des Nations Unies ainsi que ses partenaires internationaux notamment la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) dont le mandat a été renouvelé.  <b>ODD 17 cibles 16</b>
<b>Mécanisme national de prévention de la torture</b>					
119.47	Créer un mécanisme national de prévention qui soit conforme au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Ukraine			Un processus inclusif impliquant toutes les parties prenantes a abouti à l'adoption d'un projet de Loi portant création d'un Mécanisme National de Prévention de la torture conforme aux Principes de Paris.  <b>ODD 16 cible 2 et 3</b>
119.48	Prendre des mesures concrètes en vue de prévenir tous actes de torture commis par des forces de sécurité et instaurer un mécanisme national de prévention de la torture	Espagne			
119.49	S'acquitter de ses obligations au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et créer rapidement un mécanisme national indépendant de prévention de la torture qui soit chargé de visiter tous les lieux de détention	Tchéquie			

119.50	Mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture conforme au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Suisse				
119.51	Mettre en place le mécanisme national de prévention, dès que possible après la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture	Maurice				
119.52	Instaurer un mécanisme national de prévention de la torture	Monténégro				
119.53	Désigner ou créer un mécanisme national indépendant de prévention de la torture	Sierra Leone				
119.55	Créer un mécanisme national indépendant de prévention de la torture et coopérer avec le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme dans le pays	Costa Rica				
<b>Protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes</b>						
119.90	Lever les restrictions imposées aux médias durant la période électorale et traduire en justice les auteurs de menaces contre des journalistes, des opposants politiques et des défenseurs des droits de l'homme	Australie				<p>Il s'est tenu du 26 au 29 janvier 2022 à Kinshasa des états généraux de la Communication et des médias en vue d'établir un diagnostic de la situation de la presse et des journalistes en RDC.</p> <p>Il a été publié l'Ordonnance Loi n 23 /009 du 13 mars 2023 fixant les modalités d'exercice de la liberté de presse, la liberté d'information et d'émission par la Radio et la Télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo.</p>



					Il n'existe pas à ce jour des restrictions imposées aux médias pendant la période électorale.
119.91	Veiller à ce que les membres de partis politiques, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme puissent exercer leurs activités sans subir d'intimidation, de représailles ou de harcèlement	Canada			Les membres de partis politiques, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme exercent leurs activités en toute liberté.
119.92	Veiller à la protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes, en faisant valoir la liberté d'expression et de réunion	Tchéquie			<p>La Loi n° 23/027 15 juin 2023 relative à la protection et à la responsabilité du Défenseur des droits de l'homme a été promulguée par le Président de la République et publiée au journal officiel le 8 juillet 2023.</p> <p>En plus de la Loi, d'autres initiatives provinciales étaient initiées pour la protection des défenseurs des droits de l'homme notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adoption au Nord-Kivu de l'Édit n°001/2019 du 30 novembre 2019 portant protection des défenseurs des droits humains en Province du Nord-Kivu</li> <li>✓ Adoption en novembre 2022 d'un Édit portant protection des défenseurs des droits humains en Province de Maniema</li> </ul>
119.97	Redoubler d'efforts pour garantir la liberté d'expression, la liberté de réunion et la liberté d'association ; adopter des mesures concrètes pour assurer la protection de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes	Italie			
119.99	S'assurer que les radiodiffuseurs ne subissent pas de pressions politiques et protéger les journalistes en menant des enquêtes promptes et efficaces sur tous problèmes relatifs à leur sécurité	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord			
119.100	Adopter une loi qui reconnaisse et protège réellement l'activité des défenseurs des droits de l'homme, et veiller à ce que des enquêtes approfondies et indépendantes soient menées sur les violations des droits de l'homme dont ils seraient l'objet	Uruguay			
119.101	Adopter la loi sur la protection et la responsabilité des défenseurs des droits de l'homme	Burkina Faso			
119.102	Adopter la loi sur les défenseurs des droits de l'homme	France			
119.103	Prendre des mesures concrètes qui créent et entretiennent un milieu sûr et porteur pour tous les	Norvège			

	défenseurs des droits de l'homme					<b>ODD 16 cible 3</b>
119.104	Examiner les projets de lois sur les organisations non gouvernementales et les défenseurs des droits de l'homme pour s'assurer qu'ils n'imposent pas de restrictions à la société civile	Suède				
119.108	Protéger les droits des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme, ainsi que ceux des opposants politiques en améliorant les dispositions législatives liées à la liberté d'expression, d'association et de réunion	Luxembourg				
119.110	Poursuivre les réformes visant à fortifier la société civile, à bénéficier de médias pluralistes indépendants et d'un accès libre à l'information, tout en garantissant une protection juridique des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme	Pologne				
119.97	Redoubler d'efforts pour garantir la liberté d'expression, la liberté de réunion et la liberté d'association ; adopter des mesures concrètes pour assurer la protection de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes	Italie				
<b>Amélioration du cadre légal de promotion et de protection des droits de l'homme</b>						
119.36	Accélérer l'adoption par le Parlement du projet de loi sur la promotion et la protection des droits de l'homme	Afrique du Sud				Depuis 2019, une série d'initiatives visant à améliorer le cadre légal de promotion et de protection des droits de l'homme a été prise à travers notamment l'inscription au calendrier de la session parlementaire de septembre 2022 de l'Assemblée Nationale, de 11 propositions de loi relatives. Il s'agit de : 1. Proposition de loi relative à l'accès à l'information
119.37	Continuer de mettre les dispositions législatives internes en conformité avec les normes internationales	Azerbaïdjan				

					<p>(Hon. Moïse NYARUGABO)</p> <p>2. Proposition de loi relative à la protection des défenseurs des droits de l'homme en République Démocratique du Congo (Hon. Jean-Paul SEGIHOBE)</p> <p>3. Proposition de loi contre le tribalisme, le racisme et la xénophobie (Hon. Garry SAKATA)</p> <p>4. Proposition de loi portant abolition de la peine de mort (Hon. André MBATA MANGU)</p> <p>5. Proposition de loi organique portant institution, attribution et fonctionnement d'un Médiateur de la République (Hon. Maker MUANGU)</p> <p>6. Proposition de loi fixant les règles relatives à l'organisation du barreau et à l'aide juridique en République Démocratique du Congo (Hon. Didier KAMUNDU)</p> <p>7. Proposition de loi déterminant les principes fondamentaux relatifs à l'exercice du droit de grève (Hon. Guy MAFUTA KABONGO)</p> <p>8. Proposition de loi modifiant et complétant la Loi n° 87-010 du 1<sup>er</sup> août 1987 portant Code de la famille (Hon. Daniel MBAU SUKISA et Hon.</p>
--	--	--	--	--	--

					<p><i>Augustin MULUMBA KANZA</i>)</p> <p>9. Proposition de loi organique portant protection et promotion des droits des personnes de troisième âge (<i>Hon. MUPASA LUKOBO DHEDHE</i>)</p> <p><b>ODD 16 cible 3</b></p>
<b>Renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme</b>					
119.39	Poursuivre les réformes institutionnelles et le renforcement des capacités, en particulier pour promouvoir l'égalité des sexes et améliorer la situation des femmes et des enfants	Bhoutan			<p>D'une manière générale, après le troisième cycle de l'EPU de la RDC, les modules de formation en matière de renforcement de capacités des forces de sécurité et de défense se poursuivent. A titre illustratif, au niveau de l'académie de la Police nationale congolaise, depuis 2022 deux promotions des commissaires ont bénéficié des formations en matière des droits de l'homme.</p> <p>Intégration de l'approche Droits de l'Homme et existence des modules de formation pour la Police Nationale et les Académies Militaires.</p> <p>Il sied de noter que dans toutes les écoles de police, les Agents en formation accélérée ont également bénéficié des formations en droits humains de 2020 à ce jour.</p> <p>En 2021, une autre formation avec l'appui de la Coopération japonaise « JICA » et</p>
119.63	Poursuivre la sensibilisation, l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme	Libye			
119.64	Renforcer la sensibilisation, l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme	Mauritanie			
119.66	Redoubler d'efforts pour former des responsables à la Convention relative aux droits de l'enfant	Philippines			
119.67	Intensifier l'éducation et la formation aux droits de l'homme dispensées aux fonctionnaires, aux policiers et aux forces de sécurité en vue de prévenir des violations des droits de l'homme et tout recours disproportionné à la force par des agents de l'État	République de Corée			

					plusieurs formations de mise à niveau ont été dispensées à travers les différentes Provinces de la République.  Outre les Agents de police et de défense, les autres Agents de l'État ont aussi bénéficié des formations sur les droits humains et la lutte contre les violations sexuelles.
119.193	Mieux former les forces de sécurité à la lutte contre les violations des droits de l'homme, en particulier la violence sexuelle envers les femmes et les filles, et faire cesser l'impunité	Brésil			<b>ODD 4 cibles 4 et 7</b>
119.147	Lancer des campagnes d'information sur les nouvelles dispositions du Code de la famille afin de promouvoir un changement culturel vers une société plus équitable fondée sur l'égalité des sexes	Uruguay			

<b>Droits civils et politiques</b>					
<b><i>Droit à la vie ? droit à la liberté ? droit à la sécurité des personnes ? Administration de la justice ? lutte contre l'impunité ? primauté du droit ? Libertés fondamentales</i></b>					
119.69	Prendre toute mesure possible qui contribue à parvenir à une solution durable aux problèmes humanitaires et relatifs aux droits de l'homme auxquels le pays continue de se heurter	Lesotho			Le Gouvernement de la République avec ses partenaires internationaux volent au secours aux déplacés internes suite aux conflits armés

					et aux catastrophes naturelles.
119.62	Mettre au point rapidement le plan d'action de lutte contre la traite des personnes et prévoir sa prompte application	Philippines			<p>Le Chef de l'État a promulgué la Loi n°22/067 du 26 décembre 2022 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais en matière de prévention et de la répression de la traite des personnes.</p> <p>La RDC a créé un Mécanisme de lutte contre la traite des personnes.</p>
119.89	Faire cesser le recours à la violence et à la force disproportionnée contre des partisans de l'opposition ; libérer ceux qui ont été arrêtés arbitrairement dans l'exercice de leur droit de manifester pacifiquement	Zambie			Le Chef de l'État avait pris des mesures de grâce collective en faveur de plusieurs personnes et politiciens arrêtés dans le cadre des manifestations pacifiques et revendications politiques notamment en vertu de l'Ordonnance n° 20/058 du 30 juin 2020 mesure collective de grâce.
119.83	Veiller à l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels et des libertés fondamentales, en particulier le droit de manifester pacifiquement et le droit à la liberté d'expression	Costa Rica			La liberté d'association et de manifestations pacifique sont garanties par la Constitution de la République Démocratique du Congo.
119.93	Protéger pleinement les droits de chacun à la liberté d'expression, de réunion et d'association	Estonie			S'agissant de la loi d'accès à l'information, il sied de noter qu'il existe une proposition de loi quant à ce.
119.94	Prendre les mesures législatives nécessaires pour faire en sorte que toutes restrictions à l'exercice du droit à la liberté d'expression respectent les	République de Moldova			

	dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et veiller à leur application effective				
119.95	Adopter deux lois portant sur l'accès à l'information et sur la liberté de la presse	France			Promulgation de la Loi portant ratification de l'ordonnance loi n° 23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse, d'information et de diffusion par la radio et la Télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République Démocratique du Congo.  <b>ODD 16 cible 6</b>
119.96	Veiller à ce que journalistes, dirigeants de l'opposition, défenseurs des droits de l'homme et autres intervenants de la société civile puissent exercer librement leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, sans crainte de harcèlement, d'intimidation ou de représailles	Irlande			
119.98	Adopter un cadre juridique précis sur le droit de réunion afin d'empêcher des atteintes à la liberté d'expression et de réunion pacifique, telles que la pénalisation de manifestants politiques	Allemagne			

119.105	Préserver le droit constitutionnel de chaque citoyen de participer aux affaires publiques et de manifester pacifiquement, en adoptant, d'ici la fin de 2019, une loi qui garantit le droit de manifester dans le respect des normes internationales	Belgique			
119.106	Adopter des mesures concrètes propres à garantir le plein respect de la liberté de réunion, d'association et d'expression	Espagne			
119.107	Envisager d'établir un nouveau cadre juridique conforme au droit et aux normes internationales, en particulier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur le droit à la liberté de réunion pacifique	Ghana			
119.109	Prendre les mesures requises pour que les lois et règlements soient pleinement conformes aux obligations internationales de la République démocratique du Congo concernant la liberté de réunion, d'association et d'expression	Maldives			
119.111	Adopter et promulguer la loi qui énonce les mesures d'application du droit de manifester afin de garantir la liberté de réunion et d'association en conformité avec la Constitution et les obligations internationales	Suède			
119.112	Lever toutes les mesures de fermeture de médias et s'abstenir de restreindre ou de supprimer des systèmes de communication (tels qu'Internet et les services de sms) y compris dans les moments de tension ou de mobilisation populaire	Belgique			
119.118	Continuer de renforcer la démocratie	Botswana			
119.119	Coopérer avec la société civile démocratique et	Cabo Verde			



	la communauté internationale en vue d'instaurer une paix réelle dans le pays				
<b>Lutte contre l'impunité</b>					
119.68	Veiller à l'application des recommandations émanant du rapport d'enquête sur la situation au Kasai afin de prévenir toutes violations tant du droit international humanitaire que des droits de l'homme	Autriche			Les recommandations des Experts sur le Kasai sont mises en œuvre et à ce jour une Commission de vérité et réconciliation a été créée et est à l'œuvre.
119.70	Procéder régulièrement à des inspections des forces armées mobilisées dans les missions de la République démocratique du Congo afin de s'assurer du respect des normes relatives aux droits de l'homme et des dispositions du droit humanitaire	Allemagne			Les inspections régulières des forces armées mobilisées dans les missions sont menées dans les Zones à risque.
119.113	Faire en sorte que les responsables d'atteintes aux droits de l'homme soient l'objet d'enquêtes et de poursuites et que les victimes puissent saisir la justice et obtenir réparation	Ukraine			Un Fonds National pour la Réparation en faveur des Victimes de violences sexuelles et autres violations des droits de l'homme "FONAREV" a été créé.
119.116	Mener des enquêtes et poursuivre les personnes impliquées dans l'exploitation illégale de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or dans le territoire de Shabunda	Fidji			En mai 2021, le Gouvernement, à travers le Ministère des Droits Humains, a organisé un atelier de formation des formateurs de la société civile sur les mécanismes de la justice transitionnelle.
119.194	Renforcer la lutte contre la violence sexuelle en poursuivant les auteurs et en indemnisant les victimes	Burkina Faso			De même, en juin 2022, le Gouvernement, à travers le Ministère des Droits Humains, a organisé un atelier de renforcement des
119.195	Redoubler d'efforts dans la lutte contre la violence sexuelle, fournir un soutien et des services accrus aux victimes, pourvoir à la protection des victimes et des témoins ; veiller à ce que les responsables soient traduits en justice et les victimes indemnisées	Canada			

119.200	Mener des enquêtes indépendantes, crédibles et impartiales sur toutes les allégations de violence sexuelle et fondée sur le genre, en période de conflit, pour que les responsables soient traduits en justice	Irlande				capacités des acteurs politiques masculins en RDC.
119.201	Redoubler d'efforts en matière de prévention et de répression de toutes les formes de violence fondée sur le genre et promulguer les dispositions législatives propres à offrir une protection suffisante	Mexique				<p>Puis, de mai 2021 à octobre 2022, le Gouvernement, à travers le Ministère des Droits Humains, a organisé des tournées de sensibilisation dans plusieurs Provinces de la République, dans le cadre des consultations populaires en vue de l'implémentation des mécanismes de justice transitionnelle en RDC. Adoption du Plan National Stratégique de Développement du Ministère du Plan en Collaboration avec plusieurs ONG de la société civile.</p> <p>Les animateurs de FONAREV sont déjà désignés et ils sont opérationnels.</p>
119.202	Prendre des mesures énergiques en vue de traiter les questions de violence sexuelle et fondée sur le genre	Mozambique				
119.203	Adopter des mesures efficaces qui contribuent à lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre en vue de réduire l'impunité	Norvège				
119.120	Continuer de chercher à mettre fin à la violence sexuelle liée au conflit, en particulier contre les femmes et les enfants, essentiellement en traduisant les coupables en justice et en fournissant un soutien et des services appropriés aux victimes	Slovénie				
119.121	Renforcer la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle en associant les victimes et en leur garantissant un accès à la justice, aux services médicaux et aux activités lucratives ; veiller à ce que les auteurs de ces infractions soient poursuivis et condamnés	Luxembourg				
119.122	Renforcer la capacité et l'indépendance du système judiciaire dans les enquêtes sur des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre et les poursuites contre leurs auteurs, par des	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord				

	programmes de formation des policiers et des professionnels de la santé, ainsi qu'en apportant aux victimes tout le soutien requis					<b>ODD 16 cibles 1, 2 et 3</b>
119.124	Mener des enquêtes promptes et impartiales sur les allégations d'exécution extrajudiciaires	Autriche				
119.125	Prendre les mesures requises pour faire mieux respecter les droits de l'homme : enquêter sur les allégations d'exécutions extrajudiciaires, de violations des droits de l'homme et d'atteintes par des responsables de l'application des lois, traduire en justice les auteurs de ces actes et protéger les civils dans les zones de conflit	Canada				
119.126	Mener des enquêtes, poursuivre et condamner les responsables de harcèlement, de menaces ou d'intimidation contre des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme	République de Moldova				
119.127	Mener des enquêtes et poursuivre les auteurs de violence sexuelle liée au conflit, ainsi que les responsables de recrutement et d'utilisation d'enfants soldats dans le territoire de Shabunda	Fidji				
119.128	Élucider les violations graves des droits de l'homme commises par les groupes armés et certains membres des forces de sécurité et poursuivre leurs auteurs	France				
119.129	Établir la responsabilité des auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, indépendamment du rang ou de l'appartenance	Islande				
119.130	S'assurer que les responsables de l'application des lois et les membres des forces de sécurité adhèrent aux obligations découlant du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme	Islande				

119.131	Mener des enquêtes sur tous les cas d'atteintes aux droits de l'homme, y compris celles commises par des membres des forces de sécurité, poursuivre les auteurs et faciliter l'accès de la justice aux victimes	Italie				
119.132	Redoubler d'efforts pour faire cesser l'impunité des violations des droits de l'homme : ouvrir des enquêtes menées d'une manière prompte, impartiale et efficace sur les cas signalés et traduire les auteurs en justice	République de Corée				
119.133	Redoubler d'efforts pour faire en sorte que tous les auteurs présumés de crimes contre les droits de l'homme et le droit international humanitaire soient traduits en justice	Suède				
119.134	Prendre toutes mesures requises pour que cesse l'impunité des violations et des atteintes graves aux droits de l'homme, ainsi que des violations du droit international humanitaire ; à cet effet, coopérer avec les mécanismes internationaux, en particulier la Cour pénale internationale	Slovénie				
119.135	Démettre rapidement de leurs fonctions toutes les personnes impliquées dans des violations des droits de l'homme qui occupent des postes dans l'administration ou dans les forces de sécurité, y compris celles qui sont responsables en tant que supérieurs hiérarchiques, et engager des poursuites pénales contre elles	États-Unis d'Amérique				
119.136	Mener des enquêtes sur la corruption dans le milieu judiciaire et punir les responsables ; entreprendre des réformes destinées à promouvoir l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire	États-Unis d'Amérique				

119.137	Veiller à ce que les violations des droits de l'homme donnent effectivement lieu à des enquêtes et des sanctions, afin de lutter contre l'impunité	Argentine				
119.138	Veiller à ce que les auteurs de violations du droit international humanitaire et de violations des droits de l'homme visant des journalistes, des professionnels des médias en ligne, des blogueurs et des défenseurs des droits de l'homme soient traduits en justice	Autriche				
119.139	Établir un mécanisme de contrôle préalable dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité afin que les agents de l'État impliqués dans de graves violations des droits de l'homme, y compris l'enrôlement et l'utilisation d'enfants, fassent l'objet d'enquêtes, de poursuites et de sanctions	Belgique				
119.140	Renforcer les mesures de lutte contre l'impunité en ce qui concerne les violations des droits de l'homme, y compris celles qui sont commises par les forces de sécurité	Espagne				
119.141	Adopter toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'impunité des auteurs de violations des droits de l'homme et lancer un processus inclusif de justice transitionnelle afin d'établir la vérité, d'offrir réparation aux victimes et de promouvoir la réconciliation	Chili				
119.142	Créer des mécanismes de justice transitionnelle, lutter contre l'impunité des auteurs de violations des droits de l'homme et renforcer la coopération avec la Cour pénale internationale	Costa Rica				
119.143	Ouvrir des enquêtes sérieuses sur toutes	Ghana				

	allégations de violations flagrantes des droits de l'homme et de crimes au regard du droit international, y compris ceux qui impliquent de hauts responsables militaires, afin de rompre le cycle de l'impunité				
119.144	Traduire en justice les auteurs de graves violations des droits de l'homme (violence sexuelle et fondée sur le genre) et mettre en place des mécanismes appropriés de justice de transition en matière de vérité, d'équité, de réparation et de réforme	Suisse			
119.146	Renforcer, dans le cadre de l'objectif 16 de développement durable, les mesures visant à rompre le cycle de l'impunité et veiller à ce que tous les auteurs présumés de violations des droits de l'homme soient poursuivis, en particulier dans l'est du pays et le Kasai	Pays-Bas			
<b>Droits économiques, sociaux et culturels</b>					
<b><i>Droit à la sécurité sociale ☐ Droit à un niveau de vie suffisant ☐ Droit à la santé ☐ Droit à l'éducation</i></b>					
119.46	Continuer d'élaborer et d'appliquer des programmes et des projets qui améliorent l'emploi de jeunes	Philippines			1. Poursuite du processus de la gratuité de l'enseignement 2. La Couverture Santé Universelle parmi les actions phares du Programme d'action du Gouvernement notamment le Renforcement du système de sécurité sociale et le développement de l'assurance maladie. Une feuille de route nationale qui permet au pays d'accélérer sa marche vers la CSU est déclinée en 5 orientations stratégiques : ☐ Axe 1 : Amélioration des prestations des services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux
119.60	Continuer d'appliquer le Plan national de développement stratégique afin de promouvoir les droits sociaux et économiques de la population	Myanmar			
119.78	Prendre des mesures concrètes en vue d'éliminer la stigmatisation et la discrimination que subissent les personnes touchées par la lèpre et les membres de leur famille	Portugal			
119.79	Continuer de promouvoir un développement économique et social durable et de relever les	Chine			

	niveaux de vie de la population afin d'ancrer l'exercice de tous les droits de l'homme					<p>du système de santé ;</p> <p>□ Axe 2 : Extension de la protection contre les risques financiers liés à la maladie pour tendre vers l'assurance maladie universelle ;</p> <p>□ Axe 3 : Renforcement de l'approche « Santé dans toutes les politiques publiques » pour réduire la charge de morbidité afin d'assurer la viabilité du dispositif de la couverture universelle en santé ;</p> <p>□ Axe 4 : Gouvernance et gestion du système national de CSU ;</p> <p>□ Axe 5 : Mobilisation des ressources en faveur de la CSU.</p> <p>2 3. Le processus de mise en œuvre des mécanismes d'extension de la protection contre les risques financiers liés à la maladie vise l'abolition du paiement direct à travers un système d'Assurance Maladie adapté et ciblé par catégorie des populations, conformément à l'alinéa 1 de l'article 70 de la loi n°17/002 du 08 février 2017 déterminant les principes fondamentaux relatifs à la mutualité qui rend obligatoire l'assurance maladie pour toutes les personnes offrant la possibilité de rétention des cotisations à la source</p> <p>4. En date du 9 avril 2022 le 1er Ministre a signé 5 décrets portant organisation et fonctionnement de 5 établissements publics : - Fonds de Solidarité de Santé « FSS » - Autorité</p>
119.148	Continuer d'appliquer des mesures qui améliorent les conditions socioéconomiques de la population	Inde				
119.151	Améliorer la satisfaction des besoins sociaux essentiels	Bénin				
119.152	Continuer d'améliorer la satisfaction des besoins sociaux essentiels	Bhoutan				
119.153	Continuer de lutter contre la pauvreté et de promouvoir la réconciliation nationale	Nigéria				
119.154	Renforcer le cadre législatif et institutionnel pour garantir un accès adéquat et suffisant à l'eau potable dans les zones rurales	État plurinational de Bolivie				
119.155	Veiller à ce que les activités commerciales respectent le droit international des droits de l'homme, le droit du travail et le droit de l'environnement	Fidji				
119.156	Envisager de régulariser les zones minières non autorisées, en tenant compte des considérations de sécurité et de politique générale	Ghana				
119.157	Prendre des mesures radicales et concrètes pour garantir le paiement intégral des impôts par toutes les sociétés minières	Haïti				
119.158	Continuer de redoubler d'efforts pour appliquer le Plan national de développement sanitaire	Afrique du Sud				
119.159	Allouer davantage de fonds au secteur de la santé pour permettre une amélioration de la prise en charge en ce qui concerne la violence sexuelle et les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, entre autres	Angola				
119.160	Redoubler d'efforts en vue d'appliquer des	Brésil				

	politiques de protection des droits des personnes vivant avec le VIH/sida					
119.161	Redoubler d'efforts pour prévenir la propagation du virus Ebola	Iraq				
119.162	Demander le soutien de la communauté internationale pour mettre fin au fléau meurtrier de l'Ebola en République démocratique du Congo	Sierra Leone				
119.163	Poursuivre les efforts pour mettre en place une politique et des programmes vigoureux de santé publique qui visent à susciter une prise de conscience dans la population, afin de constituer une base solide pour lutter contre les maladies contagieuses	Érythrée				
119.164	Renforcer les dispositions constitutionnelles relatives à l'éducation, en particulier en matière de gratuité, garantir explicitement un accès équitable et inclusif à l'éducation pour tous et interdire toute discrimination, en particulier dans le secteur éducatif	Afghanistan				
119.165	Redoubler d'efforts pour garantir la gratuité de l'enseignement primaire pour tous les enfants, en conformité avec la politique nationale de l'éducation et en partenariat avec des institutions appropriées des Nations Unies	République populaire démocratique de Corée				
119.166	Redoubler d'efforts dans le domaine de l'éducation en vue de garantir un enseignement gratuit et de qualité pour tous, en particulier pour les populations autochtones et rurales, en vertu de l'article 43 de la Constitution	Djibouti				
119.167	Continuer d'élargir la gratuité de l'enseignement primaire pour tous les enfants	Estonie				

de régularisation et de contrôle de la CSU « ARC-CSU » - Fonds de promotion de la santé »FPS » - Institut National de Santé Publique « INSP » - Agence Nationale d'Ingénierie clinique, de l'informatique de Santé devient Agence Nationale d'ingénierie clinique et du numérique de la Santé « ANICNS » Et les animateurs desdits Etablissements publics ont déjà été nommés par le Chef de l'Etat 5. L'élaboration et l'adoption du Projet de Développement des 145 territoires 6. Elaboration de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 7. Elaboration de la Politique et la Stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS) 8. Réforme de l'Administration Publique : - Poursuite de la modernisation et le rajeunissement de l'Administration Publique à travers l'Ecole Nationale d'Administration (5eme, 6eme , 7eme et 8eme promotion) ayant formé 400 Administrateurs Civils de 2019-2022) - Recrutement sur concours de la quatrième vague de 1000 JPO (Programme Jeunes Professionnels) conformément au statut des Fonctionnaires et Agents Publics de l'Etat - Elargissement des structures



119.168	Appliquer des mesures efficaces qui permettent à tous les enfants, y compris les enfants handicapés, les enfants vivant dans des zones rurales et les enfants migrants, d'accéder à l'enseignement primaire gratuit	Gabon				<p>standards de la deuxième vague dans 13 administrations centrales afin de migrer au budget programme dans différents Ministères - Mise en retraite de plus de 4.000 fonctionnaires de l'Etat a travers la CNSSAP (Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat) 9. Mise A jour du Plan National Stratégique de Développement 10. Apparition de la ligne budgétaire sur le financement des Reformes notamment reformes finances publiques et reformes budgétaire 11. nomination et recrutement des magistrat s 12. Installation des tribunaux pour enfant 4 13. Organisation des émissions radio-télévisées sur la réforme de l'armée et de la police nationale 14. Nomination des auditeurs militaires 15. Audience foraine dans différentes provinces</p> <p>Création du Programme pour l'Emploi des jeunes (PROYEN) 2. Création du Mécanisme National d'appui et de suivi de la mise en œuvre du Plan National pour l'emploi des jeunes 3. Organisation d'une Etude d'identification des besoins prioritaires en matière de couverture sociale 4. JPO 5. Projet Start up et entrepreneuriat : Programme PAD MPME initié par le Ministère de la jeunesse pour le financement des projets des jeunes et</p>
119.169	Prendre des mesures qui garantissent à tous les enfants un accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services essentiels	Inde				
119.170	Continuer de soutenir, en leur allouant des crédits suffisants, les programmes destinés aux enfants, en particulier les enfants de familles pauvres des zones rurales et urbaines	République démocratique populaire lao				
119.171	Continuer d'encourager l'inscription des filles dans tous les domaines d'études	République démocratique populaire lao				
119.172	Encourager l'adoption de mesures visant à garantir l'égalité des sexes dans l'enseignement, en particulier en ce qui concerne la lutte contre l'abandon scolaire et la prévention des redoublements, et prendre toutes les mesures nécessaires pour accroître le nombre de filles et de femmes inscrites dans le système éducatif, y compris l'enseignement supérieur	Liban				
119.179	Continuer de faciliter l'accès à l'éducation	Maroc				
119.180	Continuer d'employer avec énergie à assurer à tous les enfants un accès à l'enseignement primaire et secondaire, à éliminer l'analphabétisme, ainsi qu'à améliorer la qualité et les compétences des enseignants	Pologne				
119.174	Poursuivre les efforts dans les domaines de l'éducation et de la santé au profit de la majeure partie de la population	Libye				

					<p>programme de Développement pour l'innovation et l'Entrepreneuriat des jeunes avec un fonds de 100 millions de dollars destinés A financer les jeunes en milieu scolaire et académique 6. ENA 7. Mise à la retraite 8. Recrutement de 4000 magistrats 9. Début du Processus de recrutement de 2000 Inspecteurs du Travail 10. Recrutement des nouveaux Inspecteurs des Finances.</p> <p>2. Fixation et contrôle de l'application du SMIG, 3. Conseil National de Certification Professionnelle CNCP, Politique Nationale de l'Emploi et Formation Professionnelle, 4. Organisation des sessions du Conseil National du Travail CNT (Patronat, Travailleurs et l'Etat) 5. Redevabilité de l'action gouvernementale, migration de la télévision analogique vers la télévision numérique et le déploiement sur le plan national 6. Actualisation du fichier de référence des fonctionnaires de l'Etat (FRAP) pour la maîtrise des effectifs, majoration du salaire des fonctionnaires, alignement de nouveaux fonctionnaires, enseignants et des médecins 7. Programme de plantation d'un milliard d'arbres et la revue légale du contrat des espaces forestiers.</p>
--	--	--	--	--	--

					<p>1. Organisation en 2021 et 2022 de l'atelier sur la rationalisation des prix et tarifs des produits et services de santé en RDC</p> <p>2. Signature en 2021 de l'arrêté Ministériel 007/CAB/MIN/ECONAT/JKY/DELD/2021 du 07 Aout 2021 portant fixation des tarifs des services aériens sur les réseaux domestique en RDC</p> <p>3. Couverture Santé Universelle pour l'accès aux soins pour tous : un document consensuel et multi sectoriel de référence dit « Plan Stratégique National pour la Couverture Santé Universelle 2021-2030 » a été validé le 07 décembre 2021 par le Conseil National de la CSU en RDC, avec l'appui des partenaires techniques et financiers.</p> <p>4. Le processus de mise en œuvre des mécanismes d'extension de la protection contre les risques financiers liés à la maladie (axe stratégique 2 du PSN) vise l'abolition du paiement direct à travers un système d'Assurance Maladie adapté et ciblé par catégorie des populations, conformément à l'alinéa 1 de l'article 70 de la loi n°17/002 du 08 février 2017 déterminant les principes fondamentaux relatifs à la mutualité qui rend obligatoire l'assurance maladie pour</p>
--	--	--	--	--	--

					<p>toutes les personnes offrant la possibilité de rétention des cotisations à la source</p> <p>5. Gratuité de l'enseignement</p> <p>6. Programme de Développement de 145 territoires.</p> <p>2. Recensement des travailleurs étrangers</p> <p>2. Recensement du travail réservé aux nationaux</p> <p>3. SMIG</p> <p>4. Elaboration des Pires formes de travail des enfants</p> <p>5. Elaboration de la Stratégie Nationale Sante et Sécurité au travail</p> <p>6. Dépôt du dossier d'Adhésion de la RDC à l'initiative de principe volontaire</p> <p>7. Elaboration d'un Plan d'Actions National de la mise en œuvre des Principes Directeurs des Nations Unies sur les Entreprises et le droit de l'Homme</p> <p>8. La CSU en RDC, est l'option politique prise par le Chef de l'Etat pour exprimer son engagement à assurer la santé pour tous, l'accès aux services et soins de santé de qualité, équitablement repartis et sans que cela n'entraîne une barrière financière pour toutes les catégories de la population, conformément à la recommandation 202 de l'OIT ainsi qu'à l'article 47 de la Constitution.</p> <p>9. Discussion sur le Devenir des Sociétés de placement et de sous traitante, en élaborant des textes juridiques et réglementaires</p> <p>10. Amélioration du travail des Exploitants</p>
--	--	--	--	--	--

					<p>artisans 11. Le remplacement de la Caisse National de Sécurité Sociale CNSS à la place de l'Institut National de Sécurité Sociale INSS 12. La mise à jour de la Liste des maladies professionnelles 13. La Création d'une commission interministérielle charge de suivi de travail des enfants dans les mines artisanales (CISTEMA) 14. La Création du Fonds Minier pour les générations futures (art 258 bis du code minier) 15. L'élaboration du plan d'actions national sur la sécurité et droit de l'homme dans le secteur extractif 16. La mise en place d'un Mécanisme permettant de veiller à la conformité nationale sur l'environnement et le système de déclaration des installations classées.</p> <p><b>ODD 4 cibles 3 et 4</b>  <b>ODD 3 cibles 3 et 7</b>  <b>ODD 1 cible 3</b></p>	
<b>Groupes vulnérables</b>						
119.149	Continuer de renforcer des programmes sociaux pour les groupes les plus vulnérables, en particulier femmes et enfants	République bolivarienne du Venezuela				Afin de renforcer des programmes sociaux pour les groupes les plus vulnérables, il sied de noter que Son Excellence le Président de la République a créé un nouveau Ministère chargé des Personnes avec handicap et autres groupes
119.150	Améliorer l'accès aux services sociaux essentiels, en particulier pour les membres les plus vulnérables de la population	Zimbabwe				

119.181	Continuer de prendre des mesures concrètes en vue de mieux protéger les droits des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les personnes handicapées	Chine				vulnérables. Un Secrétariat général a été créé pour ce Ministère. A cela s'ajoute le Ministère des Affaires sociales et action humanitaire qui s'occupe du volet catastrophes humanitaires.
119.182	Protéger, en droit et dans la pratique, les droits des groupes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les minorités ethniques	Fédération de Russie				<b>ODD 1 cibles 2,3 et 4</b>
119.264	Mettre en place des mesures visant à aborder la question des extraits d'actes de naissance, en particulier pour des enfants rapatriés, réfugiés ou déplacés à l'intérieur	Angola				
<b>Droits de la femme</b>						
119.80	Renforcer les mesures de protection sociale et d'aide juridique destinées aux victimes de violence fondée sur le genre, ainsi qu'aux adolescents soumis au mariage forcé	Honduras				La proposition de loi pour dispenser totalement les victimes de violences sexuelles aux frais de justice a été adoptée le 18 mai 2023 par l'Assemblée nationale et elle est transmise pour adoption au Sénat.
119.61	Appliquer le nouveau plan d'action sur les femmes et la paix et la sécurité (2018-2022)	Norvège				La RDC a créé un Fond de réparation pour les victimes de violences sexuelles et basées sur le genre et autres crimes par le Décret n°23/20 du 09 juin 2023 modifiant et complétant le Décret n°22 /38 du 6 décembre 2022 fixant le Statut d'un Établissement public dénommé Fonds National de Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux conflits et d'autres crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, FONAREV en sigle.
119.81	Offrir une aide et des services accrus aux victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre, en particulier aux femmes et aux enfants	Indonésie				Le gouvernement a pris un Décret portant institutionnalisation des one stop center pour accroître l'offre des services multisectoriels aux survivantes.

					<p>S'agissant de l'aide et des services accrus aux victimes de violence sexuelle, il sied de noter que le Ministre de droits humains a présenté à l'Assemblée Nationale un projet de loi créant un fonds national de réparation en faveur des victimes de graves violations des droits de l'homme.</p>
119.183	Légaliser l'interruption de grossesse en cas de viol, d'inceste et de malformation grave du fœtus	Danemark			<p>La République Démocratique du Congo est partie au protocole à la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique. L'article 14 dudit protocole a été plusieurs fois vulgarisé afin d'appliquer ses dispositions.</p> <p>Les directives ont été élaborées par le pouvoir judiciaire et le programme national de santé de la reproduction pour appliquer l'avortement sécurisé.</p>
119.184	Prendre des mesures pour éliminer les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, y compris faire respecter le droit des femmes d'hériter de biens fonciers	Norvège			
119.185	Créer un mécanisme efficace de prévention de la	Ukraine			

	violence fondée sur le genre					
119.186	Intensifier les actions destinées à lutter efficacement contre la violence sexuelle envers les femmes dans le cadre du programme sur les femmes et la paix et la sécurité	Espagne				<p>En ce qui concerne la mise en œuvre du PAN 2018-2022, plusieurs actions ont été menées notamment l'installation de secrétariat 1325 en province, organisation des sessions de formation et de sensibilisation à l'intention de leaders d'opinion des femmes et de jeunes de toutes les catégories au leadership féminin.</p> <p>Adoption de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur genre révisée, la campagne tolérance zéro, 1ère conférence des hommes sur la masculinité positive tenue à Kinshasa le 25 novembre 2021.</p> <p>S'agissant des mesures pour favoriser la participation des femmes dans la vie politique, il sied de noter l'existence au Ministère du Genre, Famille et Enfant de la Stratégie Nationale de la participation politique de la femme à la Gouvernance Démocratique qui sera bientôt adoptée.</p> <p><b>ODD 1 cible 4</b> <b>ODD 5 cibles 1, 2, 3, 4 et 5.</b></p>
119.187	Éliminer toutes formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes, des enfants et des citoyens en général	Cabo Verde				
119.188	Renforcer l'application de mesures et de dispositions qui visent à éliminer toutes formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles, renforcer les activités éducatives et les campagnes de sensibilisation en vue de lutter contre des pratiques discriminatoires traditionnelles	Honduras				
119.189	Mettre au point l'examen de la stratégie nationale de lutte contre la violence fondée sur le genre en définissant des mesures propres à faire face à la violence domestique pour	Sénégal				
119.190	Veiller à l'application uniforme des lois sur la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris en ce qui concerne les sanctions encourues par les personnes qui exercent une discrimination à l'égard des femmes et des filles ou commettent des actes de violence	États-Unis d'Amérique				
119.191	Redoubler d'efforts en matière de protection des victimes de violence sexuelle, entre autres en appliquant promptement le plan d'action sur les forces armées de la République démocratique du Congo	Autriche				
119.215	Accroître la représentation des femmes dans les	Zimbabwe				



	corps législatifs nationaux et provinciaux				
119.216	Prendre toutes les mesures requises propres à favoriser la participation des femmes à la vie publique	Albanie			
119.217	Accroître la participation des femmes à la vie publique, tout particulièrement leur représentation aux échelons supérieurs du Gouvernement	Algérie			
119.218	Actualiser promptement la politique nationale d'égalité des sexes et accroître la part des femmes à la vie politique	Afrique du Sud			
119.219	Prendre de nouvelles mesures en vue de faire participer davantage les femmes à la vie politique et publique	Bulgarie			
119.220	Faire davantage participer les femmes à la vie politique, lutter contre les pratiques discriminatoires traditionnelles et éliminer les stéréotypes sexistes à tous les échelons de la société	Costa Rica			
119.221	Poursuivre la politique visant à éliminer les inégalités entre hommes et femmes en prenant des mesures propres à accroître la participation des femmes à la vie politique et publique, ainsi que leur émancipation économique	Djibouti			
119.222	Poursuivre les efforts visant à autonomiser les femmes et accroître leur représentation dans la vie politique	Égypte			
119.223	Favoriser la participation des femmes à la vie politique et publique et leur représentation dans les organes de décision	Éthiopie			
119.224	Encourager la participation des femmes à la vie politique	France			

119.225	Veiller à une meilleure représentation des femmes dans les structures nationales politiques et les organes de décision	Gabon			
119.226	Examiner, en consultation avec des organisations de femmes, la loi électorale en vigueur dans le dessein d'éliminer tous les obstacles qui empêchent de nombreuses Congolaises de présenter leur candidature aux fonctions électives, par exemple en supprimant le versement de 1 000 dollars exigé des seules candidates	Haïti			
119.227	Poursuivre l'exécution de mesures propres à autonomiser les femmes et les filles en leur offrant l'égalité des chances socioéconomiques et encourager leur participation dans les structures politiques et les organes de décision	Inde			
119.228	Appliquer la loi sur la parité hommes-femmes et encourager la représentation des femmes au gouvernement	Allemagne			
119.229	Poursuivre les mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes et le rôle des femmes dans la vie politique et publique	Myanmar			
119.230	Prendre des mesures propres à améliorer la parité hommes-femmes dans la vie politique et dans les négociations de paix dans le sens du plan d'action national sur l'exécution de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité	Namibie			
119.231	Prendre des mesures pour accroître la participation de femmes à la vie publique, en particulier concernant leur représentation aux échelons supérieurs du gouvernement et dans le	Serbie			

	système judiciaire				
119.232	Redoubler d'efforts en vue d'accroître la participation des femmes à la vie publique et combattre la violence sexuelle et fondée sur le genre	Ouganda			
<b>Lutte contre les violences sexuelles</b>					
119.192	Créer un programme d'appui en vue de donner aux victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre un accès à la justice et aux services de soins ; mettre en place un fonds national de réparation	Belgique			En 2009, Le Gouvernement de la République du Congo avait lancé officiellement le document des Stratégies Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNVVG).
119.196	Prendre toutes les mesures requises pour combattre la violence sexuelle contre les femmes et les enfants durant les conflits	Congo			En 2020 Le Gouvernement de la République s'est doté d'une nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre Les Violences Basées Sur Le Genre Révisée.
119.197	Protéger la population contre la violence sexuelle, en particulier durant des conflits armés ; fournir aux victimes des services médicaux et un accès à la justice	France			
119.198	Redoubler d'efforts pour combattre la violence sexuelle et fondée sur le genre, entre autres la violence domestique et la violence à l'école ; prendre des mesures de réintégration des victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre	Liechtenstein			Un projet de loi sur les violences domestiques est en préparation; les mécanismes sont en place pour lutter contre les VBG à l'école notamment la ligne verte de dénonciation "allo école"; les points focaux VBG au niveau des écoles, le Comité national de gestion des plaintes EAS; un code de conduite du personnel enseignant pour lutter contre l'exploitation et

						abus sexuel et le harcèlement sexuel
119.199	Continuer de prévenir et de réprimer toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, en particulier la violence domestique et le viol conjugal, par voie de législation interne	Indonésie				
119.204	Renforcer l'application des politiques et des programmes de lutte contre la violence sexuelle, en particulier dans les situations de conflit, et renforcer les mesures de protection des victimes	Philippines				<b>ODD 1 cibles 4</b> <b>ODD 5 cibles 1, 2 , 4 et 5</b>
119.205	Continuer de ne ménager aucun effort pour adopter des dispositions législatives et mettre en place des cadres opérationnels visant la protection des femmes et des enfants contre la violence, en particulier la violence sexuelle et le harcèlement, y compris dans le contexte de la réforme du secteur de la sécurité	Pologne				
119.206	Prendre toutes les mesures requises pour protéger femmes et enfants contre toutes les formes de violence, en particulier la violence sexuelle ou fondée sur le genre, dans les provinces en proie au conflit	République de Corée				
119.207	Allouer un budget à la mise en œuvre de plans d'action des forces armées de la République démocratique du Congo et de la police congolaise visant à combattre la violence sexuelle	Suède				
119.208	Renforcer les mesures visant à combattre la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment par l'application du plan d'action des services de sécurité sur la répression de la violence sexuelle	Rwanda				

119.209	Établir un cadre juridique qui incrimine et réprime la violence domestique et le viol conjugal, former des fonctionnaires à traiter ce genre d'infractions et élargir les services fournis aux victimes	Australie				
119.210	Prendre des mesures complémentaires qui visent à éliminer et à prévenir plus efficacement la violence sexuelle contre des enfants	Géorgie				
119.211	Redoubler d'efforts pour prévenir et réprimer toutes les formes de violence domestique contre les femmes	Géorgie				
119.212	Redoubler d'efforts pour réprimer la violence fondée sur le genre, y compris la violence domestique, les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés, ainsi que la violence sexuelle visant des enfants, dans les zones touchées par le conflit	Italie				
119.213	Adopter et appliquer, dans l'esprit de l'Objectif 5 de développement durable, une loi qui porte sur la violence domestique, et prendre des mesures concrètes pour éliminer la violence domestique et le viol conjugal	Pays-Bas				
119.214	S'employer à lutter contre la violence envers les femmes et la violence domestique	Tunisie				
<b>Droits de l'enfant</b>						
119.40	Signer rapidement le décret visant à mettre en place le Conseil national de l'enfance et garantir aux enfants un accès inconditionnel et gratuit à la santé et à l'éducation	Liechtenstein				Le décret relatif à la mise en place du Conseil national de l'enfance a été adopté lors d'une réunion du Conseil des ministres le 15 juillet 2022. La direction de protection de l'enfance est également fonctionnelle. La gratuité de l'enseignement primaire est effective.

119.42	Veiller à l'application concrète de la loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 sur la protection des enfants, en vue de créer au plus tôt le Conseil national de l'enfance	Malte				La Loi portant protection de l'enfant est appliquée.
119.43	Continuer de mobiliser des ressources et chercher le soutien national requis pour accroître la capacité à promouvoir et protéger les droits de l'homme	Nigéria				
119.65	Appliquer pleinement le plan d'action national visant à empêcher le mariage d'enfants en lançant des campagnes nationales de sensibilisation destinées à prévenir les grossesses précoces	République populaire démocratique de Corée				Le Ministère du genre a mené des campagnes de sensibilisation pour empêcher le mariage d'enfants.
119.75	Réprimer toutes formes de violence contre des personnes atteintes d'albinisme et contre des enfants accusés de sorcellerie, et punir les auteurs de ces actes	Gabon				
119.173	Appliquer des mesures pertinentes et lancer des campagnes visant à lutter contre les grossesses précoces et à assurer la réinsertion des jeunes mères dans le système éducatif	Togo				La nouvelle loi portant promotion et protection des personnes vivant avec handicap a été promulguée par le Chef de l'Etat. Elle prend en compte la protection des personnes avec albinisme. Par ailleurs, la loi sur la protection de l'enfant a rendu punissable la qualification d'enfant sorcier.
119.175	Prendre des mesures pour mettre fin à l'enrôlement d'enfants et au travail des enfants en faisant de la gratuité de l'enseignement et de la réinsertion des enfants soldats une priorité	Allemagne				
119.176	Prendre des mesures en vue de la réadaptation et de la réinsertion sociale des anciens enfants soldats	Portugal				Un plus grand nombre de jeunes mères continuent leur scolarité grâce à un arrêté ministériel.
119.177	Prendre des mesures pour réinsérer les jeunes mères dans le système éducatif	Malte				Un plan d'action a été adopté pour interdire l'enrôlement des enfants dans les groupes armés. La gratuité est effective pour l'école primaire et l'enseignement public officiel.
119.178	Redoubler d'efforts pour combler les écarts entre filles et garçons en matière	Maurice				Un programme d'action a été mis en place pour la réinsertion des enfants soldats.
						Une campagne « Toutes les filles à l'école » a

	d'alphabétisation et mettre en place des mesures spécifiques pour lever les obstacles à l'éducation des enfants					permis d'augmenter la scolarisation des filles. La gratuité de l'enseignement a également favorisé la scolarisation des filles.
119.233	Prendre des mesures pour éliminer le travail des enfants, en particulier dans les mines non autorisées et instaurer des structures de soutien aux enfants touchés	Australie				Une structure a été créée par un arrêté Interministériel. CISTEMA (Commission interministérielle relative au travail dans les mines artisanales) est chargée du suivi du travail des enfants dans les mines artisanales. Une campagne de sensibilisation auprès des parents
119.234	Adopter une politique nationale exhaustive pour l'enfance, qui porte sur les domaines visés par la Convention relative aux droits de l'enfant et ses Protocoles facultatifs	Bénin				Un projet de 5 ans a été adopté pour appuyer le bien-être alternatif des enfants et jeunes impliqués dans l'approvisionnement du Cobalt. Ce projet a été financé par la Banque africaine de développement à la hauteur de 84 millions de dollars américains. Les provinces de Lualaba, du Haut-Katanga ont bénéficié de cette aide. En février 2022, la mission d'identification des bénéficiaires du PABA Cobalt a couvert les sites de Kasulu, Bwaya et Fungurume.
119.235	Interdire les châtiments corporels infligés aux enfants dans tous les milieux, y compris au foyer	Danemark				Un projet de loi sur les violences domestiques est en voie d'élaboration.
119.236	Continuer de protéger et de promouvoir les droits des enfants	Égypte				La loi portant promotion et protection des personnes vivant avec handicap a été promulguée en 2022 et prend en compte la protection des enfants vivant avec handicap.
119.237	Prendre des mesures effectives pour empêcher que des enfants soient accusés de sorcellerie, pour ériger en infraction la persécution des enfants accusés de sorcellerie et pour traduire en justice les auteurs de violence et de mauvais traitements envers des enfants accusés de sorcellerie	Liechtenstein				
119.238	Prendre les mesures voulues pour lutter contre toutes formes de violence et de discrimination à l'égard d'enfants, en particulier les enfants handicapés et les enfants accusés de sorcellerie	Italie				
119.239	Veiller à l'application des règles actuellement en vigueur concernant les enfants accusés de sorcellerie pour que les auteurs d'infractions contre des enfants soient traduits en justice	Malte				
119.240	Mettre en place des structures publiques d'accueil d'enfants qui ont été retirés des	Zambie				Un projet de loi pour la création d'un fonds

	mines, ainsi que des services de conseil, de soutien et de stabilisation à leur intention					national de réparation aux victimes de violences sexuelles et autres crimes graves a été adopté par le Conseil des ministres.
119.241	Promulguer une loi qui interdit expressément les châtements corporels dans tous les milieux, y compris dans la famille	Zambie				
119.242	Réprimer toutes formes de violence, de sévices et d'exploitation d'enfants, veiller à l'ouverture d'enquêtes approfondies sur ces cas et fournir aux victimes une protection et un soutien suffisants, y compris par le renforcement de services sociaux, la sensibilisation et l'accès à la justice	Bulgarie				Une police minière surveille les mines artisanales pour lutter contre l'emploi des enfants dans les mines.
119.243	Prendre les mesures requises pour que les enfants ne soient pas exploités dans les mines artisanales	Canada				Il y a eu des campagnes de vulgarisation de la loi portant protection de l'enfant et des campagnes de vulgarisation sur la loi contre la violence sexuelle.
119.244	Veiller au respect des normes qui sanctionnent le travail des enfants dans le secteur minier, au moyen de campagnes de sensibilisation, d'inspections régulières et d'imposition de sanctions prévues par la loi	Chili				Dans le recrutement de FARDC, le critère d'âge retenu est de plus de 18 ans.  La loi portant promotion et protection des personnes handicapées et le programme sur le développement de 145 territoires intègrent les questions d'égalité non-discrimination des personnes et d'enfants en situation vulnérable.
119.245	Lutter efficacement contre le phénomène d'enfants accusés de sorcellerie	Congo				Le code de la famille et la Loi portant protection de l'enfant augmentent la date limite d'enregistrement gratuit à 90 jours dès la naissance.
119.246	Lancer une campagne nationale de sensibilisation sur le phénomène des enfants accusés de sorcellerie et faire que les responsables de ces infractions soient sanctionnés	Islande				<b>ODD 5 cible 3</b> <b>ODD 10 cible 3</b> <b>ODD 16 cible 2</b>
119.247	Éliminer toutes formes d'exploitation du travail des enfants dans le secteur minier	Suisse				
119.248	Continuer de soutenir le cadre juridique et les stratégies de sensibilisation relatives aux enfants en vue de lutter contre le travail des enfants	République démocratique populaire Lao				



119.249	Créer un cadre législatif solide qui interdit et sanctionne tous les châtiments corporels infligés aux enfants	Madagascar				
119.250	Promulguer une loi qui interdise expressément tous les châtiments corporels infligés aux enfants dans tous les milieux, y compris dans la famille	Monténégro				
119.251	Continuer de protéger les droits des enfants, en particulier dans la lutte contre le travail des enfants	Maroc				
119.252	Continuer de promouvoir les droits des enfants et de protéger les enfants contre la violence sexuelle	Tunisie				
119.253	Prendre des mesures complémentaires en vue de protéger les enfants contre tout engagement dans des activités militaires	Érythrée				
119.254	Appliquer des mesures intégratrices à des fins de non-discrimination envers des personnes handicapées, des enfants vivant en zones rurales, des enfants des rues et des adolescents placés en détention	Algérie				
119.265	Prendre toutes les mesures requises pour garantir un enregistrement universel et gratuit des naissances, en particulier par un réexamen de la loi sur l'enregistrement à l'état civil, l'application de politiques «de convergence» et le renforcement de la coopération avec des centres de santé et des maternités	Bulgarie				
<b>Droits de personnes handicapées</b>						
119.255	Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes handicapées	Botswana				L'Etat congolais a, de prime à bord, créé le Ministère en charge des Personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables.
119.256	Parachever la loi spéciale sur la protection de personnes ayant des besoins particuliers	Liban				

119.257	Appliquer les mesures législatives aux fins de promotion et de protection des droits de l'homme concernant en particulier la protection des droits des personnes handicapées	Sénégal			Le Chef de l'Etat a ensuite promulgué la Loi organique n° 22/003 du 3 mai 2022 portant protection et promotion des personnes vivant avec handicap.
119.258	Envisager d'adopter des lois spéciales, dans l'esprit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui traiteraient plus efficacement les questions relatives aux enfants handicapés	Serbie			La mise en place du Secrétariat général des PVH APV est effective.  <b>ODD 10 cible 2</b>
<b>Droits des peuples autochtones</b>					
119.77	Adopter des mesures législatives pour lutter contre la discrimination à l'égard des populations pygmées ; organiser des consultations préalables pour obtenir leur consentement libre et éclairé avant l'adoption de mesures susceptibles d'influer sur leur mode de vie	Mexique			La loi n° 23/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées a été promulguée le 16 novembre 2022.  ODD 1 cible 2
119.260	Poursuivre l'élaboration du projet de loi sur la protection des droits de peuples autochtones, qui promeut le respect de leurs terres ancestrales, en fonction des us et coutumes de tous les peuples autochtones pygmées	État plurinational de Bolivie			
119.261	Veiller à l'exercice et au respect des droits des peuples autochtones	Madagascar			
119.262	Adopter la proposition de loi de 2014 sur les principes fondamentaux relatifs à la promotion et la protection des droits des peuples autochtones de la République démocratique du Congo	Norvège			
119.263	Prendre des mesures visant à promulguer une loi sur la promotion et la protection de toutes les	Sierra Leone			

	formes de droits de l'homme, en particulier droits de manifester pacifiquement et droits du peuple autochtone pygmée				
<b>Lutte contre l'apatridie</b>					
119.266	Parvenir à instaurer un comité national interinstitutionnel chargé de traiter des questions d'apatridie	Kenya			Création et mise en place en 2021 au sein du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux d'un Comité National de Prévention de Lutte contre l'Apatridie.  <b>ODD 10 cible 2</b>
119.267	Réformer les lois portant sur les questions d'apatridie et favoriser l'enregistrement des naissances et la délivrance de pièces d'identité	Mexique			
<b>Entreprises et droits de l'homme</b>					
119.82	Continuer de renforcer les dispositions légales sur les entreprises et les droits de l'homme en élaborant et en adoptant un plan d'action national qui applique les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme afin de faire cesser les violations liées à l'exploitation de ressources naturelles	Kenya			Après la participation de la République Démocratique du Congo à l'Atelier sous régional relatif aux Entreprises et droits de l'homme tenu à Douala au Cameroun, la RDC a présenté au cours de cet Atelier sa feuille de route pour l'adoption d'un Plan Action National Entreprise et Droits de l'Homme. <b>ODD 8 Cible 7</b>
<b>Réforme de la justice</b>					
119.88	Poursuivre les mesures visant à modifier la situation et l'activité du pouvoir judiciaire et du système pénitentiaire	Fédération de Russie			La Loi n° du 23/28 déterminant les principes fondamentaux relatifs au Régime pénitentiaire du 15 juin 2023 a été publiée au journal officiel le 8 juillet 2023.  Recrutement des nouveaux Magistrats et à affecter à travers toute la République après leur formation.
gistrats	S'employer à appliquer pleinement et promptement la politique nationale sur la réforme du secteur de la justice (2017-2026)	Namibie			
119.114	Veiller au fonctionnement d'un système judiciaire indépendant et faciliter l'accès effectif des victimes à la justice	Estonie			

119.115	Poursuivre les réformes institutionnelles dans les domaines de l'administration publique et du système judiciaire	Éthiopie				<p>Le Plan d'action prioritaire 2020-2023 de la politique nationale de réforme de la justice est en cours d'application.</p> <p>Organisation et tenue par la justice militaire de plusieurs audiences foraines à Kinshasa et dans certaines provinces</p> <p>Nomination, à travers neuf Ordonnances Présidentielles du 31 Juillet 2022, des magistrats à la Cour Constitutionnelle, à la Cour de Cassation, au Conseil d'Etat, au Conseil Supérieur de la Magistrature et aux différentes Cours d'Appel du pays.</p> <p>Il s'agit des Ordonnances ci -après :</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22114 du 30 juillet 2022 portant nomination du procureur général près la Cour de Cassation</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22115 du 30 juillet 2022 portant nomination des magistrats civils du Ministère Public près la Cour de Cassation</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22116 du 30 juillet 2022 portant nomination des magistrats civils près le Conseil d'Etat</p>
119.117	Renforcer les ressources humaines en vue d'améliorer ainsi l'activité du système judiciaire	Iraq				
119.44	Continuer de s'employer à améliorer l'accès aux services qui répondent aux besoins sociaux essentiels et poursuivre les réformes institutionnelles dans les domaines de l'administration publique, de l'armée et de la police, ainsi que du système judiciaire aux fins de promotion des droits de l'homme	Yémen				

					<p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22117 du 30 juillet 2022 portant nomination des magistrats civils au siège Conseil d'Etat</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22/118 du 30 juillet 2022 portant nomination des magistrats civils du Ministère Public</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22/119 du 30 juillet 2022 portant affectation des magistrats civils du Ministère Public</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22/120 du 30 juillet 2022 portant nomination des magistrats civils du siège</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22/121 du 30 juillet 2022 portant affectation des magistrats civils du siège</p> <p>Ordonnance d'organisation judiciaire n° 22/122 du 30 juillet 2022 portant admission à l'honorariat et à l'éméritat des magistrats civils du siège</p> <p>Mise en retraite des magistrats et recrutement des nouveaux magistrats en cours</p> <p>Organisation des corps des Inspecteurs de la police judiciaires près les parquets et la Police Judiciaire de la Police Nationale Congolaise</p>
--	--	--	--	--	---

					<p>Sur les 1444 Juridictions prévues pour installation dans le Plan d'Actions Prioritaires 2022, 343 ont été déjà installés</p> <p>Le gouvernement prévoit l'installation de 38 Tribunaux de Paix dans les milieux ruraux.</p> <p>A cela s'ajoutent 16 Tribunaux de Grande Instance dans les Territoires et 11 Tribunaux pour enfants dans chaque Province</p> <p>Inauguration le 13 août 2021 du camp de détention de Luzumu situé à Kasangulu dans la Province du Kongo Central par la Ministre de Justice. Prison destinée à accueillir une population carcérale de type masculin, majeur et condamnée définitivement à des peines supérieures ou égales à 3 ans d'emprisonnement, avec pour mission principale de préparer à la réinsertion sociale des personnes qui y sont détenues.</p> <p><b>ODD 10 cibles 3 et 16 cible 6</b></p>
<b>Droit à la Paix et à la Sécurité</b>					
119.38	Appliquer un plan d'action national d'assistance aux victimes de mines antipersonnel, assorti d'objectifs mesurables et de délais, qui garantisse aux victimes l'égalité des droits et réponde à leurs besoins dans les domaines du handicap, de la santé, de l'assistance sociale, de l'éducation, de l'emploi, du développement et de la réduction de la pauvreté	Argentine			<p>Le Centre congolais de lutte antimines, (CCLAM) et l'UNMAS luttent contre les mines antipersonnel en tendant Vers l'objectif zéro mine, zéro explosif de guerre et zéro engin explosif improvisé en Persévérance,</p>

119.71	Redoubler d'efforts pour éliminer toutes les forces négatives présentes sur le territoire et, le cas échéant, les renvoyer dans leurs pays d'origine	Rwanda				Partenariat et Progrès.  Le Gouvernement de la République continue à mener des efforts pour éradiquer tous les groupes armés sévissant en RDC. En juin 2023, le Conseil de sécurité de l'ONU a recommandé aux M23 appuyés par le Rwanda de se retirer des zones occupées en RDC.
119.123	Combattre l'accumulation et le transfert illicite d'armes de petit calibre et d'armes légères par une amélioration de la gestion des stocks, des poursuites contre les vendeurs et distributeurs non autorisés et l'application de mesures de contrôle législatif	Australie				<b>ODD 16 cibles 1 et 3</b>
119.35	Continuer d'œuvrer avec des partenaires locaux ou internationaux en vue d'instaurer une paix durable dans un pays déchiré par la guerre	Sierra Leone				La RDC continue à œuvrer avec ses partenaires locaux et internationaux pour une paix durable.
<b>Adhésion aux Principes volontaires</b>						
119.2	Envisager d'adhérer aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme	Suisse				La RDC a adhéré à l'initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme et est devenue membre engagé depuis le 25 mai 2023, après le vote qui s'est déroulé à la Plénière de l'IPV à Londres.  <b>ODD 8 Cible 7</b>